Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 31

OBJET :

Avis du Conseil municipal sur l'adhésion au Syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) des Communes de Juvisy-sur-Orge et de Savigny-sur-Orge

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le 1er avril deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ-CORMONT, M. Bernard NUSBAUM, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne GABBANELLI, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Gilles CARBONNET donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
Mme Carole PELLISSON donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Moïse VENEROSY

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-297-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/04/297

OBJET : **Avis du Conseil municipal sur l'adhésion au Syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) des Communes de Juvisy-sur-Orge et de Savigny-sur-Orge**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-20,

CONSIDERANT que, par délibérations n° 2022/04 et n° 2022/06 du 1er mars 2022, le Comité syndical du Syndicat mixte Orge Yvette Seine SMOYS a approuvé l'adhésion des Communes de Juvisy-sur-Orge et de Savigny-sur-Orge, au titre chacune de la compétence relative aux Infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE),

Conformément au Code général des collectivités territoriales, la Ville de Yerres, membre du SMOYS, est invitée à se prononcer sur ces deux nouvelles adhésions,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

EMET un avis favorable aux adhésions au SMOYS, indiquées supra.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **12/04/2022**
et de la publication le **11/04/2022**
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-297-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022